

LÉSOTHO

Amnesty International demande au gouvernement et aux forces de sécurité de respecter les droits de l'homme

Index AI : AFR 33/02/95

Embargo : jeudi 14 septembre 1995

Un an après le rétablissement du gouvernement civil au Lesotho, et à la veille de la reprise tant attendue du « dialogue national », le 17 septembre, Amnesty International exhorte le gouvernement et les forces de sécurité à coopérer pour garantir le respect des droits de l'homme dans tout le pays.

« En raison des tensions qui perdurent entre le gouvernement civil et les forces armées, les citoyens sont à la merci de violations de leurs droits fondamentaux et ne disposent d'aucun moyen efficace pour obtenir réparation, a déclaré aujourd'hui (jeudi 14 septembre 1995) Amnesty International. Ces violations se poursuivront tant que les auteurs de tels agissements n'auront pas à répondre de leurs actes. »

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, de graves violations des droits de l'homme ont été perpétrées, notamment des arrestations arbitraires, des détentions au secret (parfois dans des lieux secrets), des mauvais traitements et des actes de torture présumés, des morts en détention et des décès résultant d'un recours injustifié à la force meurtrière par les forces de sécurité. Le gouvernement ne semble avoir pris aucune sanction, et les auteurs de ces violations n'ont pas été traduits en justice. Parmi les victimes figurent des responsables gouvernementaux, un membre haut placé des forces de sécurité, des députés, d'anciens membres présumés de la Lesotho Liberation Army (LLA, Armée de libération du Lesotho), des syndicalistes, des militants des droits de l'homme et de simples citoyens.

Selon les délégués d'Amnesty International qui se sont rendus au Lesotho en juin dernier, les tensions politiques et le climat de peur et de suspicion qui règne dans le pays continuent d'affaiblir l'État de droit, malgré l'intervention, l'année dernière, des présidents du Zimbabwe, de l'Afrique du Sud et du Botswana, qui avaient aidé au rétablissement du gouvernement de Ntsu Mokhehle. L'Organisation ne prend pas position sur les divergences politiques qui peuvent être à l'origine de ces tensions persistantes, mais elle est vivement préoccupée par leurs conséquences pour les droits de l'homme dans le pays.

Amnesty International a écrit à des ministres du Lesotho et à de hauts responsables du Service de sécurité nationale et de la police montée du Royaume du Lesotho ; elle leur a fait part de ses préoccupations face à ces violations et à l'absence d'enquêtes véritables et de voies de recours pour les victimes.

L'Organisation demande aux autorités compétentes de prendre de toute urgence des mesures, conformément aux obligations découlant des traités auquel le Lesotho est partie, afin que :

- les forces de sécurité aient à répondre de leurs actes en ce qui concerne le traitement des personnes détenues et le recours à la force et aux armes à feu ;
- toute violation fasse au plus vite l'objet d'investigations sous le contrôle de représentants indépendants de l'appareil judiciaire ;
- les auteurs de violations soient traduits en justice et les victimes indemnisées ;
- la Constitution et la législation nationale soient amendées pour garantir une meilleure protection du droit à la vie et des droits des détenus ;
- le Bureau du médiateur soit doté des pleins pouvoirs pour enquêter sur les violations ;

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 170/95
Index AI: NWS 11/170/95

– le Lesotho ratifie ou adhère aux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme qui renforceront les engagements qu'il a déjà souscrits ; et que
– la peine de mort soit abolie, affirmant ainsi le droit à la vie et le droit de ne pas être soumis à un traitement cruel, inhumain ou dégradant.
Amnesty International prie instamment les organisations régionales et internationales de soutenir les efforts du Lesotho pour mettre fin aux violations des droits de l'homme dans ce pays l

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions francophones d'Amnesty International - ÉFAI -